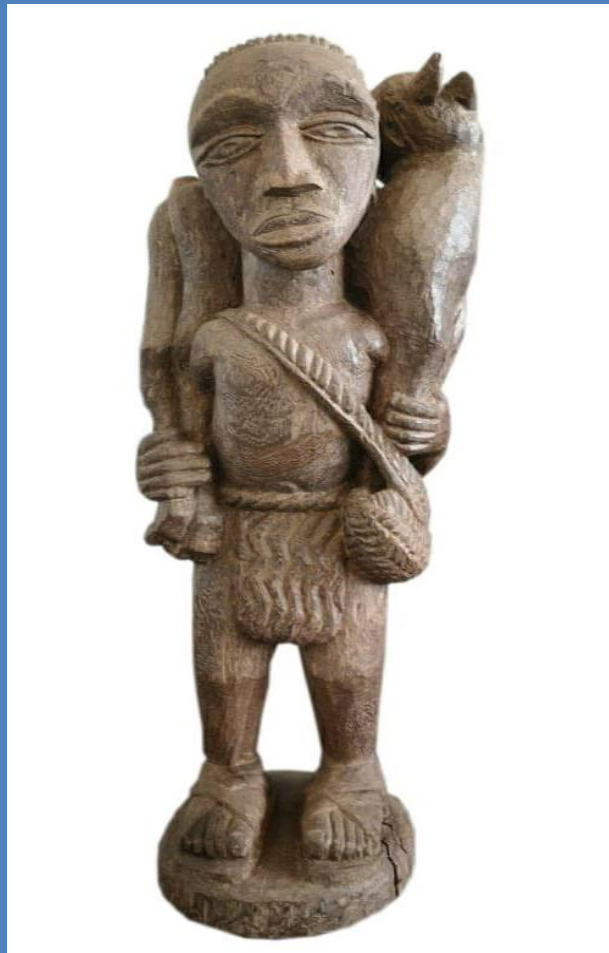


NTELA

_____ N° 02, Vol. 1, Juillet-Décembre 2021 _____



ISSN : 2789-3588

**Revue du Centre Universitaire de Recherche
sur l'Afrique (CURA)**

Faculté des Lettres, Arts et Sciences Humaines/Université Marien
Ngouabi, Brazzaville (République du Congo)
BP : 2642, E-mail : cura.congobrazza@gmail.com
Tél. : + 242 066690087 / 055769593 / 044108897

Couverture : Figure de chasseur bantou de l'Afrique centrale. Statuette collectée par le Laboratoire d'Anthropologie et d'Histoire (actuelle Faculté des Lettres, Arts et Sciences Humaines de l'Université Marien Ngouabi), entre les années 1975 et 1980. Dans les langues kongo de cette sous-région, le bon chasseur est justement appelé « *NTELA* ». Par métonymie, ce nom symbolise l'homme constamment animé par la quête des savoirs et des connaissances ; un scientifique qui cherche, qui trouve et qui partage ses trouvailles avec les autres au moyen de la publication.

Les opinions exprimées dans les différents textes publiés ici sont celles de leurs auteurs. Elles n'engagent nullement la Revue *NTELA*

Faculté des Lettres, Arts et Sciences Humaines/Université Marien
Ngouabi, Brazzaville (République du Congo)
E-mail : cura.congobrazza@gmail.com

NTELA

_____ N° 02, Vol. 1, Juillet-Décembre 2021 _____

ISSN : 2789-3588

**Revue du Centre Universitaire de Recherche
sur l'Afrique (CURA)**

Faculté des Lettres, Arts et Sciences Humaines/Université Marien
Ngouabi, Brazzaville (République du Congo)
BP : 2642, E-mail : cura.congobrazza@gmail.com
Tél. : + 242 066690087 / 055769593 / 044108897

Publications semestrielles de la Revue NTELA

Directeur de publication

Yvon-Norbert GAMBEG

Rédacteur en chef

Jean Félix YEKOKA

Comité de rédaction

Jacques Nkeoua Oumba, Paul Kibangou, Régina Patience Ikemou, Rony Dévyllers Yala Kouanzi, Samuel Kidiba, Dieudonné Mouakouamou Mouendo, Didace Kevin Kouloungou Boungou, Jean-Bruno Bayette, Dreid Miché Kodja Manckessi.

Comité scientifique

Jean-François Owaye, Professeur, Université Omar Bongo (Gabon), Miche-Alain Mombo, Professeur, Université Marien Ngouabi (Congo), Georges-Claude Tshund'Olela, Professeur, Université de Kinshasa (RD. Congo), Omer Massoumou, Professeur, Université Marien Ngouabi (Congo), Françoise Blum, Professeur, Université Paris 1, Panthéon Sorbonne (France), Bienvenu Boudimbou, Maître de Conférences, Université Marien Ngouabi (Congo), Joachim Emmanuel Goma-Thethet, Professeur, Adon Simon Affessi, Maître de Conférences, Université Peleforo Gon Coulibaly Korhogo (Côte d'Ivoire), Université Marien Ngouabi (Congo), Dieudonné Tsokini, Professeur, Université Marien Ngouabi (Congo), Pierre Yvon Ndongo Ibara, Professeur, Université Marien Ngouabi (Congo), Joseph Zidi, Maître de Conférences, Université Marien Ngouabi (Congo), Henri Yambéné Bomono, Professeur, Université Yaoundé 1 (Cameroun), Jean Félix Yekoka, Maître de Conférences, Université Marien Ngouabi (Congo), Rogacien Tossou, Maître de Conférences, Université d'Abomey-Calavi (Bénin), Université Marien Ngouabi (Congo), Yvon-Norbert Gambeg, Professeur, Université Marien Ngouabi (Congo), Sophie Pulchérie Tape, Maître de Conférences, Université Peleforo Gon Coulibaly Korhogo (Côte d'Ivoire), Amuri Mpala Lutébélé, Professeur, Université de Lubumbashi (RD. Congo), Didier Ngalebaye, Maître de Conférences, Université Marien Ngouabi (Congo).

Infographie : Dreid Miché KODIA MANCKESSI

SOMMAIRE

Éditorial	13
------------------	----

Articles

I. HISTOIRE

Le génie politique gaullien à l'épreuve de la décolonisation de l'Afrique noire française (1940-1958) Emmanuel Ndzeng NYANGONE	17
Les fermes royales de palmiers à huile dans la stratégie de reconversion économique du royaume de <i>Danxomé</i> au XIX ^e siècle A. Dieudonné AWO, Eunock ODJOURANI	37
La province d'Anzico, de la vassalité Kongo, au royaume de Makoko (XVI ^e -XVII ^e siècles) Lucien NIANGUI GOMA	61
À propos du succès du référendum gaulliste du 28 septembre 1958 au Dahomey. De la responsabilité de l'élite dahoméenne à la suprématie du pouvoir français Korê Ébénézer SEDEGAN	75
Horus : exégèse des charges d'un héritier légitime (2798-1580 avant Jésus-Christ) Hugues Gildas Makoki	107
L'éducation au Loango à travers les contes et proverbes Martin Pariss VOUNOU, Raymond MENGA-POATY	123
Sociétés et industrie du fer dans la zone forestière de la Lékoumou aux XVIII ^e et XIX ^e siècles Roval Caprice GOMA-THEHET BOSSO	143
Félix Houphouët-Boigny et la paix économique en Côte d'Ivoire par la lutte contre les disparités régionales (1960-1993) Houphouët Jean Felix KOMÉANAN, Doyankang Fousseny SORO	161

La prise en compte du volet patrimonial dans les projets de développement socio-économique au Burkina Faso : cas du secteur P17 du permis minier Bomboré (commune de Mogtedo)

Noaga BIRBA, Rimpagnidé OUEDRAOGO 177

Côte d'Ivoire : la transition économique (1893-1945)

Koffi Antoine GOLÉ 199

Les projets de développement urbain de la Banque mondiale en Côte d'Ivoire et leur impact socio-environnemental (1976-1998)

Ange Barnabé ADOFFI, Pascal Tano KASSI 219

L'aide extérieure, un outil indispensable dans le développement des pays du tiers-monde : l'exemple de la Côte d'Ivoire (1960-1990)

N'dri Laurent KOUAKOU 239

Stratégies de lutte contre le terrorisme en Afrique : cas du Bénin en Afrique de l'Ouest

Richard Codjo AKODANDE HONMA 265

Conséquences de la présence des réfugiés dans les villages d'accueil : cas de Ngaoundéré (Cameroun)

Richard TOMO DJAOWÉ 283

L'histoire nationale dans les programmes du cours secondaire général au Bénin (1987-2016)

Hermann W. ADIMOU, Arnaud Achille GBENASSOU GNIDEHOUE 299

II. GÉOGRAPHIE

Le recyclage des déchets du bois à Libreville et ses environs

Jérôme MABIKA 321

Les inégalités d'accès au service de collecte des ordures ménagères et à l'électricité dans l'agglomération de Libreville (Gabon)

Corine ADA NZOUGHE épouse OBOUNOU 345

Accès aux établissements d'enseignement secondaires publics dans la périphérie de Libreville (Gabon) : pouvoir des lieux ou lieux de pouvoir des clans ?

Guy Obain BIGOUMOU MOUNDOUNGA 357

Maraîchéculture féminine de contre-saison dans la préfecture de Tône au nord-Togo : implications socio-économiques et contraintes

Konnegbéne LARE 371

III. PHILOSOPHIE

La problématique de l'existence de la philosophie sociale moderne et l'horizon de l'émancipation universelle

Kouamé YAO 397

Le projet de paix perpétuelle de Kant

Yao Kra Marcelle AMANI 415

La renaissance de la science en Afrique par l'IA

Kpa Yao Raoul KOUASSI 431

L'État-nation et les performances intégratives du droit chez Jürgen Habermas

Yawo Agbéko AMEWU 451

La démocratie à l'épreuve de la question ethnique en Afrique subsaharienne : cas de la Côte d'Ivoire

Kouamé Hyacinthe KOUAKOU 475

Éditorial

La publication en juin 2021 du premier numéro de la revue *Ntela* a eu un écho retentissant en Afrique et ailleurs, notamment dans les milieux institutionnels où la recherche occupe une place fondamentale. La cinquantaine de textes reçus dans la foulée du lancement de l'appel à contribution pour ce deuxième numéro témoigne de ce succès honorable, ainsi que de l'audience accordée à *Ntela*, particulièrement en Afrique noire francophone. Mais loin de tirer de ce succès une satisfaction béate, les membres du Centre Universitaire de Recherche sur l'Afrique (CURA), qui sont à l'initiative de cette revue, mesurent l'ampleur de la tâche et le poids de leur engagement dans cette entreprise complexe, tant par ses exigences que par les innombrables défis à relever au quotidien pour faire la promotion de la recherche au niveau du continent.

Le volume de textes reçus dans le cadre de cette livraison suggère à l'évidence, par l'originalité des sujets abordés, leur variété discursive et leur diversité originelle, que malgré les drames (pandémie de Covid-19, terrorisme, guerres asymétriques, changement climatique et ses effets pervers, etc.) auxquels notre monde actuel est confronté, les chercheurs africains restent déterminés à repousser le plus loin possible les frontières de la recherche. Aussi paradoxal que cela puisse paraître, ces situations anormales leur offrent de meilleures perspectives de réflexions savantes, dont les résultats permettent de mieux comprendre ce qu'est l'homme dans son essence. Ainsi, bravant la peur, les chercheurs améliorent leurs harmoniques afin de livrer au monde des éléments explicatifs de sa complexité. Ils montrent une résilience à toutes ces situations traumatisantes qu'ils exploitent à leur avantage, en tirant d'elles le maximum de ce qui constituent des champs de recherche.

Vingt-quatre études composent la présente livraison qui constitue le premier volume du numéro deux de la revue *Ntela*. Leur mise en place procède d'un regroupement intelligent opéré sur la base de leur proximité scientifique et des passerelles que les disciplines d'où elles sont issues ouvrent les unes aux autres. En agissant ainsi, *Ntela* entend se positionner aux côtés d'autres revues qui encouragent et font la promotion de l'interdisciplinarité, voire de la transdisciplinarité, pour supplanter implicitement la *divide ut imperas*.

Trois axes constituent la charpente générale de ce premier volume numériquement dominé par l'histoire. La quinzaine d'articles constituant cette rubrique aborde des thématiques liées aux enjeux de décolonisation africaine, à l'économie, au patrimoine, à l'éducation traditionnelle sur la base des ressorts propres à la littérature orale. Les questions de développement, de la forge, de l'environnement, de la lutte contre le terrorisme et de l'exégèse sont analysées à la confluence des préoccupations d'anciennes monarchies (royaumes de *Danxomè* et d'*Anzico*) africaines.

La deuxième rubrique est formulée à partir de quatre textes issus du domaine de la géographie. La ville est ici le champ de réflexion principal choisi par les auteurs. Elle focalise les attentions à cause des problèmes de recyclage des déchets, d'accès à l'électricité et aux établissements d'enseignement secondaires, sans pourtant occulter le volet sur l'entrepreneuriat féminin, notamment dans le cadre de la maraîchéculture.

Ce volume se ferme avec série philosophique, composée de cinq textes qui interrogent l'existence humaine, les enjeux de l'émancipation en rapport avec le projet de paix perpétuelle et de renaissance de la science, ainsi que l'ethnicité saisi comme obstacle à la promotion de la démocratie.

Les lecteurs trouveront à travers les colonnes de ce numéro la matière nécessaire pour alimenter leurs propres réflexions.

Professeur Yvon-Norbert GAMBEG

Directeur de publication

III. PHILOSOPHIE

Le projet de paix perpétuelle de Kant

Yao Kra Marcelle AMANI*

Resumé

L'Afrique a connu des moments forts de son histoire avec l'avènement de la colonisation par le partage des terres africaines. Cette situation provoque une désorganisation structurelle des sociétés africaines traditionnelles et une dépersonnalisation de l'africain. Les indépendances qui représentaient la lueur d'espoir de promouvoir et d'assurer la liberté, la paix et la renaissance de l'Afrique ont été et continuent d'être un véritable échec, une mascarade de l'Occident, en réalité elles n'ont jamais existé dans le fond. L'Afrique est toujours sous l'emprise de ses colonisateurs et est plongée dans des crises interminables. Malgré de nombreuses tentatives des acteurs politiques pour ramener la paix en Afrique, cela se termine par des échecs. Le projet de paix perpétuelle de Kant subit le même sort malheureusement car il reste inefficace face à ces différentes crises. Cette situation justifie l'analyse de notre thème intitulé « Le projet de paix perpétuelle de Kant ». Ce projet semble être inefficace face aux différentes crises en Afrique. Comment se fait-il que le projet de paix kantien reste un échec dans la résolution des crises en Afrique ? La méthode analytico-déductive permet de déduire qu'il convient aux africains de faire une synthèse du modèle politique occidental et le mode de fonctionnement traditionnel africain pour avoir un mode de gouvernance typique à eux car il est difficile de mettre en application une chose qu'on arrive pas à cerner, une organisation étrangère. Il convient aux africains de faire un retour à leurs différentes cultures pour qu'à partir de là, ils puissent trouver un mode de gouvernance qui leur soit propre. Ainsi, le projet de Kant d'instaurer la paix perpétuelle à l'intérieur de l'État et entre les États reste toujours possible pour les africains à condition de s'adapter à partir de leur mode de vie, leur organisation traditionnelle, leur histoire, leur culture, à ce projet pour construire une paix durable.

Mots-clés

Afrique, Capitalisme, Colonisation, Crise, Paix perpétuelle.

*Université Félix HOUPHOUËT-BOIGNY d'Abidjan-Cocody ; E-mail : marcelleamani21@gmail.com

Abstracts

Africa has experienced strong moments in its history with the advent of colonization by the sharing of African lands. This situation causes a structural disorganization of traditional African societies and a depersonalization of the African. The independences which represented the glimmer of hope to promote and ensure the freedom, peace and rebirth of Africa were and continue to be a real failure, a masquerade of the West because in reality, they don't have never existed in the background. Africa is still in the grip of its colonizers and is plunged into interminable crises. Despite many attempts by political actors to bring peace to Africa, it ends in failure. Kant's perpetual peace project unfortunately suffers the same fate because it remains ineffective in the face of these various crises. Africa continues its path from crisis to crisis. However, Kant's plan to establish perpetual peace within the state and between states is still possible for Africans provided they adapt to this peace project.

Keywords

Africa, capitalism, colonization, crisis, perpetual peace.

Introduction

La paix et la guerre sont présentes dans la vie des hommes et surtout dans les rapports interhumains. En effet, tout le monde cherche la paix mais c'est la guerre que nous obtenons ce qui est malheureusement étrange. Selon E. Kant (1988, p. 3.), « si chacun s'accorde pour dire que la paix est raisonnablement le but auquel aspirent les sociétés, l'expérience montre cependant que la guerre est la règle et la paix l'exception ». Qu'il s'agisse des organismes juridiques, institutionnels, des réflexions philosophiques, des conventions, des traités, des décisions du Conseil de sécurité, et même des propos du sens commun à travers des paroles comme « faisons la paix », « notre plus grand désir c'est la paix », « recherchons la paix », « allez en paix dans la présence de Dieu » etc., nous recherchons tous la paix dans l'objectif de garantir l'équilibre social à travers la protection des biens moraux et matériels de chacun en particulier et les biens de la République en général. Cependant, le phénomène de la guerre sans en faire la promotion, est celui-là même qui entâche nos rapports au point de la légitimer. Quant on y réfléchit, l'impression la plus évidente laisse à penser que la réalisation de la paix serait en fait une utopie, un idéal de vie d'où notre incapacité à l'atteindre.

Yao Kra Marcelle Amani : Le projet de paix perpétuelle chez Kante...

Cela se constate dans les nombreuses crises qu'a connues et continue de connaître le monde ; d'où le cas de l'Afrique, espace de crises et de désordre social.

Il est important de faire une lecture de la paix perpétuelle kantienne à l'épreuve des différentes crises que connaît l'Afrique. En effet, E. Kant par ses écrits, a marqué son époque, dénommée : Le Siècle des Lumières, marqué par la recherche de l'origine de la connaissance. E. Kant est un grand philosophe qui s'est donné la peine de réfléchir sur toutes les questions que l'homme peut se poser dont celle de la paix. « Kant est le premier philosophe à s'être sérieusement intéressé au problème de la paix » (E. Kant (1988, p. 3), il a construit toute une pensée sur la paix dans l'objectif de créer un cadre de vie agréable pour l'homme dans la société où il est prédestiné à vivre. Deux définitions de la paix se présentent : La première est négative car elle dit ce que la paix n'est pas en l'opposant à la guerre. C'est le lieu des traités de paix ; on assiste à un « armistice, une suspension d'armes, mais non une paix, marquant le terme de toutes les hostilités » (E. Kant, 1999, p. 13), parce qu'elle entrevoit la possibilité de guerres futures. C'est pourquoi l'on pense que l'absence de guerre n'est pas la paix. Il est préférable d'envisager une définition positive de la paix qui lui donnerait tout son sens.

Cette paix peut se comprendre comme une situation de coexistence pacifique dans l'entente et la concorde entre individus ou États qui acceptent selon une codification le vivre ensemble dans l'harmonie et la sécurité. Cette paix au sens kantien est d'essence perpétuelle c'est-à-dire une fin assignée à l'histoire. Elle est une conquête, elle se construit dans l'action humaine, c'est alors un projet.

Le problème général aujourd'hui est que ce merveilleux projet est dans l'incapacité de résoudre les différentes crises que traversent les pays africains malgré les propositions que donne ce projet. Comment se fait-il que le projet de paix kantien reste un échec dans la résolution des crises en Afrique ? La résolution de ce problème implique un ensemble d'interrogations. Ainsi, comment se présente le projet de paix de Kant ? Quelles sont ses implications ? Quelles sont les raisons de l'inefficacité du projet de paix perpétuelle de Kant face aux crises en Afrique ? Quelle analyse peut-on faire entre le projet de paix de Kant et le dictat du capitalisme ?

L'objectif général de cette étude est de faire une analyse sur l'inefficacité du projet de paix perpétuelle de Kant dans la résolution des crises en Afrique afin d'en connaître les raisons et envisager si

possible une adaptation selon les réalités africaines car le présent projet en lui-même est parfait, c'est seulement sa réalisation qui devient un problème.

1. Le projet de paix perpétuelle de Kant et ses implications

Le projet de paix perpétuelle est un ouvrage d'E. Kant, philosophe allemand, publié respectivement entre 1784 et 1795. Il est composé d'une introduction, d'une première section composée de six articles, une deuxième section composée de trois articles, deux suppléments, deux appendices, d'un lexique, d'un index thématique et d'une bibliographie. L'intention d'E. Kant dans ce projet de paix perpétuelle est en fait, d'aider dans un premier temps, les États à sortir de leur état de nature, caractérisé par les conflits, les guerres, la domination des plus forts. Et dans un deuxième moment, il veut établir et consolider des relations saines et pacifiques entre les hommes. Pour mieux appréhender le projet de Kant, il convient de présenter dans ses grandes lignes et ensuite montrer tout ce que ce projet implique comme valeurs à promouvoir.

1.1. La présentation du projet de paix perpétuelle de Kant

Le projet de paix perpétuelle de Kant fait partir de sa philosophie politique et morale. C'est un ouvrage composé d'un ensemble d'articles qui se présentent comme un traité. Il connaît un succès par sa marque révolutionnaire en ce sens qu'il a influencé remarquablement la Révolution française. Très vite la première édition est épuisée et reprise par plusieurs commentateurs. En effet, le projet de paix perpétuelle de Kant arrive à un moment désespéré où l'horizon semblait noir, le monde connaissait des bouleversements économique, intellectuel, spirituel, politique, etc. L'objectif de cet ouvrage est d'établir les bases solides d'une paix perpétuelle dans la nation d'une part et entre les États d'autre part. Pour E. Kant, la paix ne provient pas de la nature de l'homme, elle doit nécessairement être instituée et légitimée par le droit. L'ouvrage donne ainsi de découvrir des articles préliminaires, qui ne donnent pas encore des résultats concrets au problème de paix. Ce sont simplement des conditions qui pourraient permettre d'éviter la guerre, les hommes sont dans les hostilités à travers la méfiance. Il s'agit : I. « Nul traité de paix ne peut être considéré comme tel, si l'on s'y réserve secrètement quelque sujet de recommencer la guerre » (E. Kant, 1988, p. 25), II.

Yao Kra Marcelle Amani : Le projet de paix perpétuelle chez Kant...

« Aucun État indépendant (petit ou grand, cela ne fait rien ici) ne peut être acquis par un autre, par voie d'héritage, d'échange, d'achat ou de donation » (Ibidem), III. « Les armées permanentes (*miles perpetuus*) doivent entièrement disparaître avec le temps » (E. Kant, 1988, p. 26), IV. « On ne doit point contracter de dettes nationales en vue des intérêts extérieurs de l'État » (E. Kant, 1988, p. 27), V. « Aucun État ne doit s'immiscer de force dans la constitution et le gouvernement d'un autre État » (E. Kant, 1988, p. 28), VI. « Nul État ne doit se permettre, dans une guerre avec un autre, des hostilités qui rendraient impossible, au retour de la paix, la confiance réciproque, comme, par exemple, l'emploi d'assassins (*percussores*), d'empoisonneurs (*venefici*), la violation d'une capitulation, l'excitation à la trahison (*perduellio*) dans l'État auquel il fait la guerre, etc. » (E. Kant, 1988, p. 28). Ce sont là des articles qui donnent un certain nombre de conditions pour avoir la paix dans le monde sans toutefois donner une assurance de la paix.

Kant envisage ainsi une deuxième section établissant trois articles qu'il nomme définitifs et sont différents des articles énoncés précédemment. À travers ces articles, comme le dit O. Dekens (2002, p. 18), « On voit la différence avec les articles préliminaires : non seulement les principes retenus sont cette fois définitifs, mais en plus ils doivent fournir un contenu réel et universellement valable à tout corps politique soucieux de sa paix ». Ces articles définitifs sont : - « *La constitution civile de chaque État doit être républicaine* » (E. Kant, 1988, p. 31), - « *Il faut que le droit des gens (*Volkerrecht*) soit fondé sur une fédération d'États libres* » (E. Kant, 1988, p. 36), - « *Le droit cosmopolitique doit se borner aux conditions d'une hospitalité universelle* » (E. Kant, 1988, p. 40). Ces trois articles définitifs sont très importants dans le *Projet de paix perpétuelle* de Kant car ils constituent de véritables moyens dans l'établissement de la paix durable. Ce sont ces articles qui rendent possible la paix, qui est un état à instituer pour une société civile légale et épanouie. C'est pourquoi selon M. Marcuzzi (2007, p. 23), « cet état doit donc être institué, car l'absence d'hostilités n'est pas encore une assurance de paix, et tant que celle-ci n'est pas obtenue d'un voisin à l'autre (ce qui ne peut se produire que dans un État de droit), celui qui l'a réclamée peut traiter l'autre en ennemi ». Il est nécessaire et plus vital d'établir une société de paix. E. Kant à travers ces trois articles fait reposer la société de paix sur le droit. Le respect du droit est le moyen, pour lui d'atteindre son objectif. Que sous-entends ce projet de Kant ?

1.2. Les implications du projet de paix perpétuelle de Kant

Toute la philosophie kantienne et précisément sa réflexion sur la paix perpétuelle implique d'abord la raison, la connaissance à travers sa question « que puis-je savoir ? » le devoir à travers la question « que dois-je faire ? » enfin l'espérance par la question « que m'est-il permis d'espérer ? » Cela signifie que promouvoir la paix perpétuelle suppose une parfaite connaissance de la question et une application de l'action morale c'est-à-dire agir par devoir. En effet, le projet de Kant suit une logique. Les bonnes actions promeuvent toujours la paix. Si les États, par la connaissance, posent des actions morales, alors il est évident que ces actions feront nécessairement appel à une paix durable. Par contre, si les États posent des actions politiques mauvaises, immorales alors cela attirera les conflits.

Le *Projet de paix perpétuelle* est en fait destiné précisément à un État, à un peuple, à des réalités que vivaient un continent, celui de Kant. Cependant, selon S. Coly (2021, p. 9-10) :

Faut-il souligner que l'aspiration à la tranquillité, à la sécurité et à la paix aussi bien entre les individus qu'entre les États est consubstantielle à la nature humaine ; elle dépasse donc les limites géographiques du continent européen. « Le rêve d'une société civile parfaite et celui de la paix entre les nations » n'est pas seulement l'affaire d'un continent ou d'un peuple, encore moins celle d'une personne ; c'est le rêve suprême de toute l'humanité car elle n'a de cesse œuvré dans le sens de l'établissement et de la consolidation de relations saines et pacifiques entre les hommes et les peuples.

Il montre bien qu'*a priori* le projet de paix visait une nation spécifique, en réalité, c'est l'humanité entière qui en est concernée. Les réflexions sur la paix abordées impliquent des valeurs comme le respect des droits de l'homme, la sécurité, la tranquillité, l'hospitalité, intrinsèque à l'être humain. Ainsi, il devient pour les États victimes de guerre, des instabilités politique, économique et morale et qui cherchent véritablement à en sortir, une boussole. Le projet kantien n'est pas restrictif ou spécifique à certains États, il peut profiter à tout État et à tout continent.

Le projet de Kant implique le pacifisme. Face à la précarité de la paix dans nos nations, ce projet a pour intention de faire sortir les États de leur état de guerre permanente pour une société civile caractérisée

Yao Kra Marcelle Amani : Le projet de paix perpétuelle chez Kante...

par le droit. Toute société qui recherche une paix durable doit avoir comme principe le respect du droit. Les principaux articles présentés par E. Kant pour construire la paix perpétuelle impliquent les termes comme le republicanisme, le fédéralisme et l'hospitalité universelle. En effet, pour E. Kant, l'État mondial est à bannir car il fera disparaître les cultures et le système de souveraineté. Il est préférable que les États s'associent tout en gardant différentes cultures et différentes souverainetés. On parle ainsi de la fédération des États. Cette association peut-être possible grâce à une réforme des États qui consiste à adopter une constitution républicaine marquant un régime de droit. Le peuple doit être associé au pouvoir pour réduire la possibilité de faire la guerre. La réforme favorise en fait une alliance entre les États souverains, dépendant les uns des autres à travers des échanges commerciaux d'où le souci de collaborer dans la paix.

2. Le projet de paix perpétuelle et les crises en Afrique

Le projet de paix de Kant même est un projet parfait. Le problème se trouve dans sa réalisation car les crises en Afrique sont réelles et constituent de véritables grangraines pour les sociétés.

2.1. Les crises en Afrique

L'Afrique est un continent qui couvre 6% de la surface de la terre et 20% des surfaces émergées : Sa superficie est de 30415873 km² avec les îles. Elle est le troisième continent si l'on compte l'Amérique comme un seul continent. Elle a connu dans son histoire des moments de colonisation qui sont suivis au fil du temps par les révolutions et les changements jusqu'aux années 60 par l'ère des indépendances. Un horizon nouveau s'annonce pour les peuples africains qui par l'acquisition de leur indépendance peuvent prendre leur destin en main, penser eux-mêmes le développement de l'Afrique. Cependant, force est de constater tout le contraire. On assiste plutôt à des guerres, des coups d'État, des crises permanentes dont l'ampleur ne cesse de surprendre tous les africanistes qui par des réflexions, de trouver des solutions. Certains ont accusé la démographie, l'économie, d'autres la diversité culturelle et même la colonisation. Il s'agit pour nous de faire cas de quelques crises en Afrique dans l'objectif de les faire connaître. Nous pouvons citer le génocide rwandais de 1994 qui a fait des milliers de morts, la crise de Côte d'Ivoire de 2011 qui, aujourd'hui encore,

continue de fragiliser le pays. La crise du Mali qui divise le Mali dont le nord reste contrôlé par les terroristes et le sud par l'autorité malienne. Nous pouvons également rappeler la guerre de Sierra Leone, du Libéria et la crise du golfe de Guinée. Voici autant de crises qui fragilisent les États les empêchant de se développer. À vrai dire, il ne faut pas accuser les autres si l'Afrique se trouve dans cette situation déplorable car,

nous sommes partie prenante de cette « logique sociale complexe ». Nous, humains, individuellement et collectivement, nous sommes responsables : de tout. Nous sommes responsables du monde tel qu'il va, de ses injustices, de ses maux et de ses dérives. Nous sommes responsables de l'homme et de son devenir, de l'Humanité et de son devenir, du vivant et de son devenir, de la terre et de son devenir et, pour ce que nous y entreprenons, de l'espace et de son devenir (M. Beaud, 2006, p. 4-5).

Nous sommes tous responsables chacun à son niveau de toutes ces crises que nous traversons. La facilité, la corruption, la recherche des intérêts personnels, la soif du pouvoir, etc, sont autant de raisons qui ont plongé l'Afrique dans ce gouffre. Nous avons perdu nos valeurs, nous nous laissons manipuler par les Occidentaux qui nous utilisent contre nous-mêmes pour mieux nous exploiter et piller nos richesses. Et nos dirigeants comme de pauvres marionnettes sont à la merci de ces gourous, car leur intérêt est d'être et de se maintenir au pouvoir tout en faisant profiter leur pouvoir à leur familles et entourage. Le jeu politique est ici un jeu fermé le pouvoir appartient à un clan. En fait,

deux nombreux hommes politiques africains n'ont pas transcendé la politique primitive fondée sur les appartenances clanique, tribale et ethnique. Ils n'ont pas répondu aux impératifs de la rationalisation moderne postcoloniale et se sont réduits à des guerres de positionnement accompagnant les détériorations des infrastructures de l'Afrique indépendante sans perspectives de remise en cause ni de gestion de changements constructifs. On a assisté en Afrique à la reproduction des villages et des clans dans des cabinets présidentiels ou ministériels regardant à peine au-delà de ses propres intérêts. À défaut de concevoir une société et de la faire progresser, la politique en Afrique s'est réduite au pouvoir pour le pouvoir et le jeu politique n'a plus eu d'autres significations que le rapport au pouvoir (M. Beaud, 2006, p. 22).

Yao Kra Marcelle Amani : Le projet de paix perpétuelle chez Kante...

Ici nous constatons que des désirs et intérêts ont prévalu sur la raison. Les dirigeants africains ne se battent pas pour les intérêts de leur peuple. Loin se trouve leur souci de construire des projets de société qui ont pour but de promouvoir les intérêts des peuples, leur sécurité et leur épanouissement. Ils se battent plutôt pour leur propre ventre au détriment du bien-être du peuple. On assiste à une mauvaise gouvernance des États car des guerres sont provoquées expressément pour être au pouvoir et se maintenir au pouvoir. On constate une Afrique caractérisée par la corruption, la violence politique, le mensonge, le brigandage, la criminalité. Toutes les guerres et les crises montrent l'échec des États à instaurer la paix et donnent raison à E. Kant (1988, p. 19) qui soutient que

la paix perpétuelle se déduit nécessairement de sa stricte observance ; principe moral, il permet l'instauration de rapports fondés sur le respect de la dignité humaine ; principe de justice, il aboutit à rendre à chacun ce qui lui revient de droit, quels que soient sa condition, ses intérêts, ou même sa puissance.

En effet, le respect des valeurs morales, du droit, de la dignité humaine sont des comportements qui ont du mal à exister en Afrique. On accorde de valeur à l'argent qu'à l'homme, on est capable sans remords de détruire son prochain au profit du gain. Chacun cherche à étendre sa puissance sur l'autre. Nous nous retrouvons dans l'anarchie, la sauvagerie et la barbarie, où l'avenir devient difficile.

2.2. L'inefficacité du projet de Kant face aux différentes crises africaines

Le projet de paix perpétuelle de Kant s'inscrit dans un certain dynamisme qui rend possible la paix durable. Cependant, dans sa réalisation dans les États africains, force est de constater un échec à travers la multiplication des crises, d'où le sens de l'inefficacité du projet de Kant. Qu'est ce qui peut-être à la base de cette inefficacité ? Est-ce le projet en lui-même qui présente des failles ? ou est-ce une question de mauvais usage des articles proposés dans le projet de paix perpétuelle de Kant ? Doit-on ainsi la repenser ou revoir la manière de l'appliquer ? Les questions se multiplient et montrent qu'il est important de comprendre pourquoi les hommes naissent tous avec la lumière naturelle et celle-ci est de plus en plus banalisée en Afrique.

Certains soutiennent que les pays africains sont des pays qui agissent beaucoup par émotion. Ils agissent particulièrement par leur nature, or agir par nature est un obstacle au progrès de l'humanité. En effet, « s'il est certain que l'homme a besoin de croire en une fin inconditionnée qui donne sens à ses actions, qu'il s'agisse de la paix ou du progrès de l'humanité, il serait illusoire de compter sur la bienveillance de la nature humaine pour en assurer l'avènement » (E. Kant, 1988, p. 10). D'où le sens et l'implication de la raison comme condition d'action de l'homme. L'homme est un être doté de raison, agir par la raison permet de maîtriser sa nature, dominer ses penchants, ses instincts et en même temps, développer en lui son sens d'humanité. Ainsi, premier obstacle à la réalisation du projet de paix perpétuelle en Afrique est que les africains agissent difficilement de façon rationnelle. Ils sont plus instinctifs et émotionnels. Kant demande ainsi de sortir de cet état en le dominant pour faire place à la raison, seul principe d'action possible d'assurer la paix durable, car « Il ne suffit pas de naître d'un homme et d'une femme pour agir humainement. Il faut pour cela user de sa raison pour façonner son existence d'après ses propres fins » (A. C. Chihebe, 2009, p. 21). Nous devons donc nous exercer à l'usage de la raison dans nos actions.

Le deuxième obstacle à la réalisation de la paix perpétuelle de Kant en Afrique se situe au niveau de la notion de communauté. La communauté africaine est essentiellement basée sur l'éthique. En Afrique, tout est une question de morale, de mœurs. La vie en communauté est une histoire de respect. Il s'agit par exemple du respect des parents, le respect des aînés, l'obéissance aux autorités parce que ce sont les autorités, etc. La morale est importante dans toute communauté, cependant elle ne doit pas être l'unique principe qui détermine une communauté ; d'où la nécessité de reconstruire la notion de communauté pour que le projet de Kant puisse servir aux africains. Avec Kant, c'est le droit et le droit naturel, pensé de façon rationnelle qui doit prédéfinir nos rapports intercommunautaires. L'éthique ne doit pas précéder le droit. C'est plutôt le droit qui doit être antérieur à l'éthique :

Cela nous conduira à établir dans ce progrès de la raison, une priorité téléologique du droit sur l'éthique et ensuite à considérer le progrès légal, qui situe la question de la communauté dans le droit civil, le droit des gens, et le droit cosmopolitique, comme la condition nécessaire d'un passage vers la communauté éthique, seul horizon susceptible de conférer à l'existence humaine toute sa dignité (A. Braz, 2005, p. 16).

Yao Kra Marcelle Amani : Le projet de paix perpétuelle chez Kante...

Pour profiter pleinement du projet kantien, il est indispensable pour les communautés africaines de pouvoir adapter ce projet à leurs coutumes afin de promouvoir et d'appliquer mais un droit dans lequel elles se reconnaissent. Le droit ici est un moyen très efficace selon Kant à établir la paix perpétuelle. Or, en Afrique, le droit qui doit être en réalité le socle de la communauté, le principe de gouvernance de chaque État, est non seulement étranger à la réalité des africains mais également il est toujours manipulé selon les intérêts personnels et égoïstes des dirigeants au détriment des intérêts des populations sans oublier la manipulation de ces dirigeants par les Occidentaux. Les constitutions sont à chaque fois changées en faveur de l'autorité afin de se maintenir au pouvoir. De telles situations éloignent le continent africain à la réalisation d'une quelconque paix. Les africains doivent pouvoir faire la synthèse du droit étranger et leurs coutumes et traditions afin qu'ils puissent se reconnaître dans ce qu'ils instituent comme lois pour la gouvernance des États.

Un autre obstacle à l'efficacité du projet de paix perpétuelle de Kant dans les sociétés africaines peut venir de la colonisation. E. Kant (1988, p. 25) précise dans son deuxième article préliminaire d'une paix perpétuelle entre les États qu'« Aucun État indépendant (petit ou grand, cela ne fait rien ici) ne peut être acquis par un autre, par voie d'héritage, d'échange, d'achat ou de donation ». L'analogie de cet article de Kant éclaire les difficultés pour l'Afrique d'appliquer le projet de Kant car pour lui le préalable pour qu'un État soit en paix c'est la liberté. Un continent ou un État ne doit pas disposer d'un autre continent ou d'un autre État comme un bien. Cet article confirme que le projet de Kant ne concerne pas l'Afrique et qu'il est impossible pour elle de connaître la paix durable au vu de leur passé. La colonisation a été une réalité dans l'histoire du continent africain. Pour Kant, tout peuple doit avoir ses propres racines, il ne doit pas être greffé à un autre peuple. Malheureusement, cela a été le cas de l'Afrique et même continue de l'être pour d'autres peuples.

À entendre E. Kant, la colonisation est un phénomène de destabilisation de tout État. Elle présente encore des conséquences sur l'ensemble du continent car l'Afrique représente un patrimoine des pays colonisateurs. C'est pourquoi nous pensons qu'il serait difficile pour l'Afrique de parvenir à une paix perpétuelle comme le souhaite E. Kant dans la mesure où elle ne dispose pas d'elle-même, elle dépend de leurs colonisateurs qui sont impliqués volontairement dans l'organisation morale et surtout politique des États colonisés. Ainsi,

selon E. Kant (1988, p. 26), coloniser un État, « c'est lui enlever son existence de personne morale pour en faire une chose, ce qui est contraire à l'idée du contrat originaire sans laquelle on ne saurait concevoir de droit sur un peuple ». Pour dire qu'un État ne doit en aucun cas avoir le droit sur un autre État. Chaque État est libre de penser sans contrainte extérieure son développement. E. Kant (1988, p. 28) dit dans son cinquième article préliminaire qu'« Aucun État ne doit s'immiscer de force dans la constitution et le gouvernement d'un autre État ». Pour lui, la liberté et la non gérance d'un État dans la vie d'un autre État sont des moyens très efficace d'assurer une paix perpétuelle dans un État. Ce regard est tout le contraire en Afrique car les pays colonisateurs continuent de s'ingérer dans la politique des pays colonisés. Ils continuent d'une manière ou une autre à gouverner à travers les autorités africaines. « De ce fait, l'État en Afrique se conçoit comme un héritage colonial, il est adaptation de l'État du colonisateur dans un contexte postcolonial et de mondialisation » (A. R. Bishwende, 2017, p. 26). Ce sont les pays colonisateurs de manière subtile qui gouvernent encore les pays colonisés. Or, dans la réalisation du *Projet de paix perpétuelle* de Kant, un État quel que soit son pouvoir ne doit pas mettre en péril l'autonomie d'un autre État.

Enfin, un autre obstacle très important qu'il ne faut pas perdre de vue à la réalisation du projet de paix de Kant, est le pouvoir du capitalisme qui résulte de la colonisation. Le capitalisme est un système économique et social fondé sur la propriété privée des moyens de production et d'échange. Dans l'ouvrage de J. F. Gayraud (2014, p.1) A. Capone définit le capitalisme comme « (...) le racket légitime organisé par la classe dominante ». En effet, cette définition du capitalisme prend tout son sens dans la politique occidentale transcrite dans les pays africains où on voit une classe plus forte et riche dominer une autre classe faible et pauvre :

C'est la peur qui discipline les sociétés capitalistes, et aujourd'hui beaucoup de gens ont peur. Peur que la situation ne s'aggrave ; peur de perdre leur emploi s'ils en ont un, de ne jamais en retrouver s'ils n'ont pas (...). En même temps, et pour les mêmes raisons, ils sont en colère. Ils voient bien que nous vivons dans un régime d'une immoralité grossière, qui récompense les coupables et punit les innocents (S. George, 2010, p. 257).

Yao Kra Marcelle Amani : Le projet de paix perpétuelle chez Kante...

Le capitalisme prend toute sa forme dans l'institution de l'État qui, dans sa fonction, devrait assurer la sécurité et la paix dans les nations, est plutôt celui là-même qui constitue un frein au bien être de l'homme. En effet, avec le capitalisme, tout le projet de E. Kant d'instituer une paix perpétuelle devient un songe, une utopie. Pour A. R. Bishwende (2017, p. 14), « D'ailleurs, la recherche sur l'État montre que ce dernier sous peine de réduire les inégalités les aurait augmentées ». L'Afrique a hérité de la colonisation le capitalisme qui aujourd'hui constitue une plaie pour les pays africains. En effet, les États africains sont caractérisés par la domination du plus fort, l'exploitation de l'homme par l'homme, la recherche des intérêts personnels, etc. Il est difficile pour toute nation africaine de vivre en paix dans les conditions basées sur la moralité kantienne banalisée au profit du capitalisme. Par le capitalisme, nous voyons l'échec des États africains à cause de la politique occidentale de toujours dominer les pays colonisés en exploitant leurs ressources et l'incapacité de ces États à assurer la paix et la sécurité à leurs peuples.

Conclusion

Le projet de paix perpétuelle de Kant est un projet capable de construire progressivement la paix à l'intérieur d'un État et entre les États. Il est bienvenu devant des nations entâchées de conflits, de crises, de guerres. Pour la stabilité, la sécurité et le bien-être des populations, il est nécessaire pour les États instables de mener toute leur investigation à réaliser la paix, mais la paix durable. L'Afrique n'a plus besoin des sociétés étatiques qui promeuvent les différences et les inégalités sociales. Pour A. R. Bishwende (2017, p. 16), « (...) devant des guerres interminables, des massacres des humains, (...), des coups d'État militaires, devant l'échec de l'État postcolonial en Afrique, la nécessité s'impose de penser et de repenser un nouveau modèle de l'État multinational ». L'Afrique n'a plus besoin des dirigeants qui pillent les ressources des citoyens et même leur ôtent la vie pour préserver le pouvoir. Le besoin se fait pressant pour l'Afrique de changer son histoire peu luisante. Pourquoi ne pas envisager une société extra étatique si les sociétés étatiques ne marchent pas. L'histoire des peuples africains a montré l'existence de ces types de sociétés non étatiques qui ont fait naître de grands empires. Nous souhaitons ici interpellier les peuples en particulier les dirigeants africains à éviter le modèle étatique que nous présente impose l'Occident car ce modèle ne correspond pas

à nos attentes, il ne favorise pas la paix et le développement de l'Afrique. Cet article nous permet de comprendre que le problème ne vient pas en réalité du projet de Kant de construire une paix perpétuelle. Le problème n'est pas de repenser le projet de Kant car il constitue un véritable moyen pour réaliser une paix durable. La tâche revient plutôt aux Africains de s'inscrire ou de s'adapter dans ce projet qui est réalisable pour tout peuple.

Comment s'adapter ? Cela suppose le retour à nos valeurs, à nos cultures qui peuvent favoriser notre développement. Comme le pense E. Kant, l'homme est un être raisonnable dont sa dimension intelligible lui permet de prendre conscience qu'il appartient à une communauté éthique qu'il doit continuellement rechercher. Nous avons besoin de la bonne volonté de chacun, que chacun soit un artisan de paix. Nos États africains ont besoin d'être des sociétés de droit, de vertu, de fraternité, d'égalité, d'unité inconditionnelle et désintéressée, de positivité de l'humanité, d'hospitalité. Toutes ces valeurs n'auront de sens ou ne seront possibles que si l'Afrique se libère des griffes de l'Occident car cela constitue une difficulté tant pour l'Afrique que pour l'Occident vu l'interdépendance qui existe entre eux. Il revient aux dirigeants africains de faire preuve de bon sens et d'humanisme afin de s'unir et défendre les intérêts des peuples au détriment de leurs propres intérêts. Promouvoir une démocratie qui va dans le même sens que nos valeurs et non une démocratie libérale occidentale où on ne se reconnaît pas et qui bloque notre développement. L'effort de l'Afrique doit être à présent tourné vers la culture de la paix dans les écoles pour que dès le bas âge, l'enfant qui représente l'avenir, soit parfaitement cultivé et comprenne l'importance de la paix, du droit, de la patrie et de l'hospitalité pour sa société.

Bibliographie

- BEAUD Michel, 2006, *Capitalisme, système national/mondial hiérarchisé(SNMH) et devenir du monde*, Paris, L'Harmattan.
- BISHWENDE Ramazani Augustin, 2017, *La démocratie doit s'inventer en Afrique*, Paris, L'Harmattan.
- BRAZ Adelino, 2005, *Droit et éthique chez Kant : l'idée d'une destination communautaire de l'existence*, Paris, Publications de la sorbonne.

Yao Kra Marcelle Amani : Le projet de paix perpétuelle chez Kante...

CHISHUGI Chihebe Apollinaire, 2009, *La paix par le droit, la rationalité comme principe du pacifisme juridique kantien*, RDC, L'Harmattan.

COLY Salif, 2021, *Kant : La paix dans et en dehors des limites géographiques des États*, Dakar, L'Harmattan.

DEKENS Olivier, 2002, *Projet de paix perpétuelle d'Emmanuel Kant : texte intégral*, Paris, La philothèque, Bréal.

GAYRAUD Jean-François, 2014, *Le nouveau capitalisme criminel* ; Paris, Odile Jacob.

GEORGE Susan, 2010, *Leurs crises, nos solutions*, trad. Françoise et Paul Chemla, Paris, Albin Michel.

KANT Emmanuel, 1999, *Projet de paix perpétuelle*, trad. S. Goyard Fabre. Ed. bilingue, Paris, J. Vrin.

KANT Emmanuel, 1988, *Projet de paix perpétuelle*, trad. Jules Barni, revue par Alain Lagarde, Paris, Hatier.

MARCUZZI Max, 2007, *Vers la paix perpétuelle d'Emmanuel Kant*, Paris, J. Vrin.

NTELA N° 02, Vol. 1, Juillet – Décembre 2021

Le volume de textes reçus dans le cadre de cette livraison suggère à l'évidence, par l'originalité des sujets abordés, leur variété discursive et leur diversité originelle, que malgré les drames (pandémie de Covid-19, terrorisme, guerres asymétriques, changement climatique et ses effets pervers, etc.) auxquels notre monde actuel est confronté, les chercheurs africains restent déterminés à repousser le plus loin possible les frontières de la recherche. Aussi paradoxal que cela puisse paraître, ces situations anormales leur offrent de meilleures perspectives de réflexions savantes, dont les résultats permettent de mieux comprendre ce qu'est l'homme dans son essence. Ainsi, bravant la peur, les chercheurs améliorent leurs harmoniques afin de livrer au monde des éléments explicatifs de sa complexité. Ils montrent une résilience à toutes ces situations traumatisantes qu'ils exploitent à leur avantage, en tirant d'elles le maximum de ce qui constituent des champs de recherche.

Contributeurs : Emmanuel Ndzeng Nyangone, A. Dieudonné Awo, Lucien Nianguï Goma, Eunock Odjoumani, Korê Ébénézer Sedegan, Arnaud Achille Gbenassou Gnidehoue, Houphouët Jean Felix Koménan, Hugues Gildas Makoki, Kpa Yao Raoul Kouassi, Martin Pariss Vounou, Yao Kra Marcelle Amani, Noaga Birba, Koffi Antoine Golé, Ange Barnabé Adoffi, Pascal Tano Kassi, Raymond Menga-Poaty, N'dri Laurent Kouakou, Richard Codjo Akodande Honma, Roval Caprice Goma-Thethet Bosso, Richard Tomo Djaowé, Hermann W. Adimou, Jérôme Mabika, Corine Ada Nzoughe épouse Obounou, Guy Obain Bigoumou Moundounga, Konnegbéne Lare, Kouamé Yao, Yawo Agbéko Amewu, Kouamé Hyacinthe Kouakou, Doyankang Fousseny Soro.

Infographie : Dreid Miché Kodja Manckessi

ISSN : 2789-3588